

*A. Heyniger*

Faisons comme si la guerre ne  
devait jamais finir...  
C'est la meilleure façon de l'abrégé.

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot  
Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-81  
Après 9 heures : GUT. 59-89

Directeur :

**GUSTAVE TÉRY**

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

Notre enquête pratique sur la vie chère

## Le bœuf de guerre

Les articles, dont nous commençons aujourd'hui la publication, intéressent tout spécialement les personnes qui mangent du bœuf, que ce soit sous forme de rosbif, de bifteck ou de pot-au-feu.

Introduction à l'étude de la vie chère

Je me trouvais au Luxembourg quand le Sénat décida de discuter la loi de taxation votée par la Chambre le 3 décembre dernier. Bien que n'ayant pas grande illusion sur les débats parlementaires, je suivis attentivement les deux premières séances. Et cela suffit à me fixer sur la valeur de la solution définitive que le Sénat va prochainement apporter au problème de la vie chère.

Désireux de fournir une base précise aux discussions sénatoriales, je sautai dans un taxi et me fis conduire à la Villette. Je payai, pour cette course, 2 fr. 85, exactement. Le calcul permet d'établir, d'après cette donnée, que le laboratoire législatif est éloigné de 7.200 mètres du marché à la viande. Voilà un premier fait incontestablement établi.

Dans ces conditions, j'estime que la grande moitié des sénateurs est en état de supporter le transport ; rien n'empêche donc le gouvernement d'organiser un voyage parlementaire d'étude à la Villette. Ainsi la majorité du Sénat saurait de quoi elle parle, ce qui changerait sa méthode habituelle de discussion.

Pendant qu'on y serait, on pourrait adjoindre aux sénateurs le préfet de police auquel on apprendrait d'abord à distinguer un bœuf d'une vache.

Ne croyez pas que cette première étude serait superflue : vous pouvez voir, en effet, chaque décade, la préfecture de police — chargée de réglementer les cours des viandes — afficher tranquillement le prix du pis de bœuf. (Ces messieurs croient-ils donc que nous élevons encore du bœuf Apis ?)

Mais confondre le morceau du bœuf que les bouchers dénomment « le pire » avec le pis de vache qui se vend à la triperie, n'est qu'une faute vénielle. Ce qui dévoile une plus grave ignorance des pouvoirs publics, c'est de nous donner, comme cours en gros, les prix cotés aux Halles Centrales.

Les Halles achètent, en général, la viande à la Villette et la revendent par morceaux de 7 kilos. Les prix y sont donc très peu différents de ceux pratiqués par le boucher de quartier. L'affiche préfectorale qui compare les prix des Halles à ceux des détaillants n'est donc qu'un trompe-l'œil : elle fait paraître très petits les bénéfices des intermédiaires.

Pour se rendre compte de ce que gagnent tous ceux qui sont placés entre le consommateur et le producteur — et ils sont nombreux — que faut-il faire ? Evidemment comparer la recette du boucher qui a vendu un bœuf au prix qu'il a payé l'animal à l'éleveur. Or, cette comparaison n'a encore été faite ni par le gouvernement, ni par la préfecture, ni par la Ville de Paris, ni par la Chambre des députés.

L'Œuvre va mettre le public en mesure de faire ce travail lui-même en suivant un bœuf depuis sa sortie de l'étable jusqu'à sa transformation en beef-steaks. Ainsi, chacun pourra se rendre compte des bénéfices prélevés par les intermédiaires.

## Le mécanisme du marché alimentaire

Pour comprendre l'importance de la question du bœuf de guerre, il faut se rappeler que Paris est alimenté par deux marchés différents. Aux Halles arrivent les accessoires du repas (légumes et fruits ; beurre, fromage et œufs ; gibier, volaille et poisson). Le morceau de résistance, la viande, se vend à la Villette. Les deux marchés sont en relations et dépendent étroitement l'un de l'autre ; aux Halles, par exemple, l'interdiction de vendre du gibier provoquera la hausse des volailles ; de gros arrivages de fruits amèneront une baisse des fromages, etc. De même, à la Villette, l'élévation du prix du bœuf augmentera la consommation du porc, et le veau, trop cher, sera remplacé par le mouton. Cela tient à ce que la ménagère fixe la somme qu'elle dépensera pour son repas — sans se laisser tenter par les occasions, comme dans les grands magasins — et qu'elle varie son menu selon le prix des denrées.

Les deux grands courants alimentaires restent toujours séparés : viande d'une part, autres aliments d'autre part. Mais il est important de remarquer que la Villette domine les Halles par le rôle primordial de la viande dans notre alimentation, et, à la Villette même, le bœuf l'emporte sur tous et de loin.

Un chiffre fixera sur ce point les idées. Dans une année normale comme le fut 1913, sur 180 millions de kilos de viande vendus, les bœufs comptent, à eux seuls, pour 130 millions, alors que les veaux, moutons et porcs ne font ensemble que 50 millions de kilos.

Quand on étudie les cours, on s'aperçoit que le prix de vente d'une denrée quelconque n'est pas déterminé par les quantités de cette denrée arrivées sur le marché, mais qu'il dépend presque uniquement du prix du bœuf à la Villette.

Il peut paraître étonnant que ce prix de la viande règle le cours des choux ou du fromage, et cependant c'est un fait qui s'explique, comme je le disais plus haut, parce que la ménagère achète d'abord la viande, sans pouvoir discuter le prix du boucher, et ensuite le reste de son repas selon l'état de sa bourse.

Le cours des denrées s'établit donc de la manière suivante : le bœuf fixe les prix à la Villette et les cours de la Villette dirigent ceux des Halles.

François Lebon  
(A suivre.)

## Théâtres

Un charmant comédien, Tramont, qui a été tué il y a quelques semaines près d'Arras, me disait lors de sa dernière permission :

— Ce qui m'afflige un peu, c'est de rencontrer tant de tamarades sur le boulevard qui poussent un cri de surprise en me voyant : « Comment, tu es au front, toi ! » Et l'on a l'impression qu'ils s'étonnent un peu parce que moi et d'autres ne nous sommes pas débrouillés pour faire notre devoir — bien sûr ! — mais tout de même à l'abri des coups.

Il est retourné là-bas, il est mort simplement, mais je suis certain qu'il conservait un peu de mélancolie de son dernier séjour à Paris. Car il y a un monde, un petit monde, le monde des théâtres où la guerre, qui devait tout changer, n'a rien changé du tout. Ce sont les mêmes anecdotes qu'auparavant, le même esprit et les mêmes pofins. Hier, la voix grosse de colère, un directeur m'aborda sur le boulevard : « Décidément, il ne faut avoir aucun ménagement pour ces cochons-là ! » J'opinaï, ne doutant pas que le torpillage du *Sussex* ou les liquides enflammés de Verdun pussent seuls l'irriter à ce point. Il me tira de mon erreur : « Croirais-tu que Durand et Dubois m'avaient promis leur deuxième acte pour avant-hier, et qu'aujourd'hui, à cinq heures, je n'ai encore rien reçu du tout ! Je vais leur envoyer du papier timbré ! »

« Ces cochons-là » n'étaient que deux auteurs dramatiques qui avaient conservé toute leur indolence d'avant la guerre.

Ne croyez pas pourtant qu'on se désintéresse des combats dans les coulisses. Au contraire, on est renseigné, — et bigrement ! — Aux Variétés, on vous affirmait que le 15 juin tout sera fini... parce que... parce que... chut !... Aux Bouffes, on vous donnera la liste complète des sanctions prises par Castelnau à Verdun. A l'Athénée, on est optimiste parce qu'un comédien s'appelle Joffre et que, lorsqu'on s'appelle Joffre... Mais ailleurs les recettes sont ternes, aussi le régisseur hoche-t-il la tête en murmurant que ça ne va pas si bien que ça. Un jeune premier de trente ans, solide comme un roc, les bras croisés, les narines tremblantes de fureur, proclame : « Ils ne passeront pas ! » Aurait-il l'intention de les repousser, si solide et si décidé ? Hélas ! ne voilà-t-il pas qu'il est Suisse et, dame, quand on est Suisse, on est neutre... neutre... même quand on vit en France, — et des Français !

J'adore ce mot d'une comédienne dont le mari est au front depuis le premier jour. Un groupe de jeunes acteurs, sans reproche si ce n'est sans peur, discutaient avec énergie des derniers combats. L'un se retourne vers la jeune femme :

— Et votre mari, qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?

— Lui ! il ne dit rien, — il se bat.

J. B.

## Un conte fantastique

Genève, 12 avril. — La *Neue Zürcher Zeitung* prétend être en mesure de rendre compte de la conversation de M. Asquith avec le pape.

M. Asquith déclara à Benoît XV que la guerre durerait encore au moins cinq ans. Le journal germanophile qui lit dans les onciences aussi aisément qu'il assure écouter aux portes, s'empresse d'ajouter que cette déclaration ne correspondait nullement à la conviction du premier ministre anglais, mais que celui-ci avait pour but d'effrayer le pape et de l'inciter à se jeter entre ses fils pour mettre fin à la guerre.

La *Neue Zürcher Zeitung* souhaite évidemment cette intervention pontificale et elle croit habile d'en prêter le désir aux Alliés.

## Pas si fous !

M. le comte Romanones déclare le torpillage du vapeur *Santanderino* « un acte illogique, absurde, impossible à croire sans confirmation ». Le Danemark s'effraie devant le coulage de l'innocent *Caledonia* en pleine Méditerranée. Et la Hollande ne sait toujours pas pourquoi les Boches ont éprouvé le besoin d'éventrer le *Tubantia*, qui emportait leur propre courrier vers l'Amérique du Sud !

Ainsi, toutes les grenouilles neutres, croisant leurs petites pattes palmées en geste de prière par-dessus les eaux troubles de leur marécage, élèvent leurs croassements en chœur plaintif vers le grand dieu boche, en demandant pourquoi sa seigneurie, les décime ?

— « Il convient d'expliquer à l'Allemagne », écrit naïvement la *Epoca* de Madrid, « qu'elle cause de graves préjudices à l'Espagne, dont elle n'a reçu toujours que des témoignages d'amitié. »

L'humilité de cette plainte tremblante a peu de chances d'attendrir l'ogre. La grande Allemagne ne cause pas avec les petites nations ! Mais elle est bien forcée de causer avec les États-Unis. Et c'est à ceux-ci que le puissant kaiser a daigné fournir une explication :

— Ce n'est pas moi. Ce sont les mines flottantes...

Ouais ! La mer est vaste et les mines, quand elles y flotteraient par milliers, y restent aussi rares que des scrupules dans la large conscience d'un Bethmann-Hollweg ! Si M. Wilson avale cette explication, il sera de la force du Marseillais qui croyait qu'une sardine bouchait le port de Marseille.

Nous autres, nous nous en tirons en disant que les Allemands, partis dans cette guerre comme des fous, en sont à la folie fureuse, qui ne raisonne plus.

Eh bien ! nous nous trompons : elle n'a jamais raisonné davantage, au contraire ! Seulement, la noirceur de sa scélératesse est telle qu'il faut quelques minutes de réflexion pour oser entrevoir la vérité :

L'Allemagne prépare l'après-guerre.

La Norvège a déjà perdu pour cent millions de bateaux ? Ce n'est pas assez. Les soi-disant mines flottantes ne cessent de se diriger sur tous les bateaux neutres, avec la précision d'une flèche vers une cible, que quand toute la flotte scandinave, espagnole ou hollandaise aura disparu. Parce que, la paix survenue, la flotte allemande de commerce doit trouver la mer nettoyée de concurrents !

C'est simple et pratique. Il fallait y penser. Aimables gens !

Maurice de Waleffe

## Naturalisés russes

Un journal allemand a déclaré qu'un nombre des réformes que l'Allemagne victorieuse exigerait de la Russie serait compté le maximum d'égards vis-à-vis des Allemands naturalisés russes.

Le gouvernement et le peuple russes ne sont probablement pas très gentils avec leurs naturalisés depuis le début de la guerre.

Ce souci de l'Allemagne à l'égard d'Allemands qui, s'étant fait naturalisés russes, devraient être considérés par elle comme russes, et non comme allemands, constitue le commentaire le plus éloquent de la loi Delbrück.

Un Boche ne se fait naturaliser russe que pour mieux servir sa patrie allemande et la loi Delbrück lui maintient secrètement sa qualité de Boche.

Le même bénéfice est acquis, grâce à elle, au Boche qui se fait naturaliser français.

Le journal allemand qui plaide ainsi la cause des Boches naturalisés russes n'a pas élevé la voix en faveur du sort des Boches naturalisés français.

C'est vraisemblablement qu'il n'y a pas lieu de s'apitoyer sur leur sort.

De fait, ils circulent en liberté sur nos boulevards et le gouvernement les charge volontiers de petites missions de confiance, comme, par exemple, — un fait récent l'a prouvé pour l'un d'eux — d'enquêter sur les femmes de mobilisés qui bénéficient de l'allocation.

Et cela, sans que leur fidélité à la patrie première — la vraie — en soit le moins du monde ébranlée.

Un écho du *Petit Journal* du 7 avril le prouve surabondamment :

« Un Allemand naturalisé français, M. Fricht Estrangin, qui occupait à Marseille une situation considérable, avait légué,

avant la guerre, à sa ville natale, Francfort, un tableau du Canaletto. Cette œuvre a été mise sous séquestre. »

Si Fricht Estrangin avait été naturalisé russe, on aurait peut-être séquestré, outre le tableau, le nationalisé lui-même.

Au lieu que nous autres, après la guerre, nous rendons son tableau à Herr Estrangin, qui l'enverra à Francfort où il a déjà sa place au musée de la ville. Notre séquestre est conservatoire, en ce sens que, si nous rendons les tableaux, nous conservons les Boches.

L'Ouvrier

## Les Communiqués

15 heures

Sur la rive gauche de la MEUSE, les Allemands ont lancé ce matin une attaque avec emploi de liquides enflammés sur nos positions du bois des CAURETTES, entre le MORT-HOMME et CUMIÈRES.

L'ennemi a été partout refoulé.

Sur la rive droite, grande activité d'artillerie entre DOUAUMONT et VAUX, mais l'ennemi n'a pas renouvelé, au cours de la nuit, ses tentatives d'attaque.

Il se confirme que l'action offensive très violente dirigée hier sur ce secteur vers 15 heures, et que nous avons repoussée, a coûté à l'ennemi des pertes particulièrement élevées.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

23 heures

En BELGIQUE, notre artillerie s'est montrée active dans la région de LANGEMARK.

Entre SOMME et OISE, nos tirs de destruction ont bouleversé les tranchées à l'ouest de PARVILLERS (région de ROYE).

En ARGONNE, nous avons fait jouer quatre camoufflets à la FILLE-MORTE, à la HAUTE-CHEVAUCHÉE et à VAUVOIS ; après un combat à la grenade, nous avons occupé les lèvres sud de deux entonnoirs en avant de nos tranchées dans le secteur de COURTES-CHAUSSES.

À l'ouest de la MEUSE, bombardement violent et continu de la côte 304, de la région d'ESNES et du MORT-HOMME.

À l'est de la MEUSE et en WOËVRE, activité moyenne de l'artillerie. Aucune action d'infanterie au cours de la journée.

## Les couturières

et les mannequins

RÉCLAMENT

Après une période de calme qui pouvait laisser supposer que les couturières avaient donné satisfaction à leurs ouvrières, voici que de nouveau celles-ci lèvent l'étendard de la révolte.

Quelques maisons avaient accepté, il y a un mois, de revenir aux salaires d'avant la guerre et quelques autres avaient consenti à augmenter, plus ou moins sensiblement, leurs tarifs. Ce bon temps n'a duré que quinze jours ou trois semaines. Lorsqu'elles ont passé à la caisse, les couturières ont appris avec dépit que les augmentations n'avaient pu, en raison des circonstances, être maintenues.

Cette désagréable surprise n'a pas été réservée à toutes les couturières des grandes maisons de Paris, mais elle a créé un sérieux mécontentement, encore aggravé par l'annonce que l'exemple serait suivi d'ici peu.

Le syndicat de l'habillement, pour prévenir le retour des tarifs de guerre et faire disparaître ceux qui sont encore appliqués, reprend ses démarches. Dix maisons de couture, pour commencer, viennent d'être mises en demeure de rétablir les salaires normaux ou de modifier les règlements en vigueur qui ne sont pas conformes aux usages de la profession.

Enfin les mannequins, elles aussi, manifestent un vif mécontentement. Leurs appointements ont été diminués et la moyenne a été ramenée à cent francs par mois. Mais ce qui paraît les affecter plus encore, c'est la question de la table. Nourries à midi, elles se plaignent de la qualité du menu qu'on leur sert depuis que la vie est plus chère.

Tenues de déjeuner à la maison sous peine de renvoi, disent-elles, on nous refuse la faculté de prendre ce repas au dehors et à nos frais, ou bien, quand, par hasard, on nous accorde cette facilité, on refuse de nous donner en échange la moindre indemnité.

Cependant, les mannequins ne sont pas syndiquées et nous ne verrons jamais ces élégantes jeunes femmes à la Bourse du Travail, que les couturières ignorent à peu près autant qu'elles.

Aussi le mécontentement des mannequins n'inquiète-t-il pas beaucoup les couturières.

## Taxons les Aubains

Nos ancêtres avaient peut-être bien des défauts, mais ils n'étaient pas des naïfs. Ils avaient compris que les étrangers venus en France pour y vivre ou pour y gagner de l'argent ne pouvaient être traités comme de vrais Français, associés, de génération en génération, à la bonne et à la mauvaise fortune de la patrie. Aussi avaient-ils imaginé le droit d'aubaine, qui frappait, dans leurs successions et dans leurs héritages tous les aubains — du mot latin *advena*, qui signifie « étranger ».

La Révolution, qui entendait supprimer les frontières avec les rois, coupa la tête au droit d'aubaine. Un décret du 6 août 1790 proclama que, tous les hommes étant frères et égaux, un traitement spécial aux étrangers serait indigne des grands principes. Et c'est depuis cette époque qu'on voit tous les métèques jouir en France de toutes les prérogatives nationales, s'enrichir librement et considérablement, sans que l'État s'avise de prélever, la moindre dime sur les bénéfices ou sur les plaisirs qu'ils tirent de chez nous.

C'est justement parce que nous voulons au moins être les égaux des étrangers que nous réitérons aujourd'hui le vœu déjà plusieurs fois émis par nous avant la guerre : « taxons les aubains. Il ne serait pas équitable, en vérité, alors que les Français — les vrais — se font tuer dans les tranchées pour défendre l'honneur, l'intégrité et la fortune du pays, que des gens qui n'ont d'autre mérite que celui de n'être pas français, se livrent paisiblement chez nous aux charmes d'une existence facile, réalisent sur notre dos de fructueuses opérations et s'embusquent derrière nos sacrifices pour consolider leurs affaires et leur situation de fortune. Nous acceptons sans colère, même avec joie, d'acquitter l'impôt du sang comme une dette sacrée, mais nous entendons que ceux-là que leur origine affranchit de cette obligation payent un impôt de substitution et voient revivre pour eux le droit d'aubaine.

Notre collaborateur l'Ouvrier parlait l'autre jour de braves Suisses qui viennent gentiment accaparer le marché français pendant que nos commerçants et nos industriels se font casser la figure devant Verdun. Et les Espagnols ? Et les Américains du Sud comme du Nord ? Et les Grecs, et les Suédois, tous les neutres enfin, qui n'ont jamais gagné autant d'argent qu'aujourd'hui dans un pays dont tous les enfants ont pour unique pensée la libération du territoire ? Peut-être ne nous accusera-t-on pas d'intransigeance sectaire si nous demandons que ces gens-là participent un tout petit peu à nos charges et lâchent quelques glanes de la récolte qu'ils font chez nous.

Les permis de séjour pour les étrangers sont, nous n'en doutons pas, délivrés gratuitement par l'administration de M. Malvy. Il ne faut plus qu'il en soit ainsi. La France, généreuse jusqu'au ridicule, en a assez d'engraisser « à l'œil » tous ces étrangers, — pendant qu'elle court d'un seul élan vers la misère des tranchées. Les Allemands n'avaient pas attendu la guerre pour établir les taxes, « kurtaxes » et autres impositions de même ordre pour tous ceux qui venaient chez eux. Faisons-en autant — et le plus tôt possible. Imposons à tous les aubains une taxe de séjour, à laquelle viendra s'ajouter, pour ceux qui travaillent en France une taxe de travail. La petite ristourne que nous feront les bons aubains constituera pour notre Trésor la meilleure des... aubaines.

## Au Conseil de guerre

### Leurs silhouettes

Encore huit jours d'audience et vous verrez qu'inculpés, juges, témoins à charge et à décharge, agents de la Sûreté, avocats, journalistes, familles des prévenus et public fraterniseront dans une badine intimité ; c'est à peine si quelques-uns auront le vague sentiment de s'être fourvoyés dans une réunion un peu mêlée, mais au demeurant pas trop désagréable.

Rarement on a vu un procès où l'on se sentit aussi à l'aise, aussi chez soi. Aux entrées — aux suspensions d'audience, veux-je dire — les dames placées dans la salle viennent rendre visite à leurs amies installées derrière les membres du Conseil de guerre. En attendant la rentrée de ces Messieurs, elles papotent, font salon, s'associent machinalement dans les fauteuils des « magistrats »...

Tenez pour certain d'ailleurs que si le colonel Favart les surprenait, il ne se fâcherait pas de cet aimable sans-gêne.

Le colonel Favart est bien l'homme le plus charmant et le plus spirituel qui soit. Une spectatrice assidue me disait hier à

« On aurait presque envie de passer en conseil de guerre pour être interrogé par lui. »  
 En tout cas, ceux qui y passent à cette heure, au conseil de guerre, doivent s'estimer heureux d'avoir affaire à cet homme d'esprit, d'une indéfectible longanimité.

Lorsque la séance est par trop fastidieuse, le colonel Favart, en aimable amphitryon soucieux de divertir ses invités, risque un « mot » toujours de très fine qualité, dont tout l'auditoire aussitôt se délecte. Dans la salle, ce sont de petits rires de bon ton, les prévenus capables de comprendre sourient, et les avocats guettent l'occasion de montrer qu'ils ne sont pas en reste... Mais voici un témoin comique, et le colonel Favart, en l'écoutant, rira d'aussi bon cœur que le public, les avocats et les accusés...

« Un homme qui rit aussi franchement ne peut qu'être bon et juste, dit ma voisine, et tout de suite elle ajoute avec un sourire ineffable : « Et croyez-vous ! quel tact exquis... ; vous avez remarqué, jamais il ne demande leur âge aux femmes qui déposent... »

Au surplus, tous « ces Messieurs du conseil de guerre » semblent vouloir rivaliser de bonhomie charmante ; les officiers assis là, en demi-cercle, ont des visages graves sans doute, mais point rébarbatifs et, je gagerais que le regard pitoyable dont ils enveloppent les soldats (deux ou trois de la croix de guerre) parqués au banc des accusés les émeut plus qu'une condamnation... Le capitaine Marquet qui, le premier jour, avait essayé de faire le croquemitaine, le lendemain était souriant ; pour l'instant, il est aphone, mais le commandant Wattyn, qui le supplée, a un timbre de voix délicieux et parle d'un ton fort amène...

Les principaux accusés ont repris de l'assurance ; une assurance disorbée, bien dans le ton... ; on dirait qu'ils gagnent à l'ambiance... Il ne leur manque plus qu'un peu de distinction naturelle...

Ce pendant, M<sup>e</sup> Demange se tait... M<sup>e</sup> Charles Philippe a de la prestance ; il s'échauffe et éclate de temps à autre... Avec un sourire, et en faisant de jolis effets de manchettes, M<sup>e</sup> Crémieux prononce des paroles acides.

Ma voisine qui le premier jour demandait presque la tête des inculpés, sans savoir au juste de quoi ils étaient coupables, s'apitoie un peu plus d'heure en heure... L'attitude digne du docteur Saint-Maurice l'a tout particulièrement « impressionnée » ; aussi chaque fois que M<sup>e</sup> Lagrosillière bondit comme s'il allait sauter sur le lustre pour mieux défendre son client, elle murmure, apeurée : « Mon Dieu ! mais il va le faire condamner ! »

A. P.

## HORS D'ŒUVRE

### Billet à ces Messieurs de l'Académie des Sciences

Alors, Messieurs, vous êtes ennemis de tout progrès ; vous êtes enlisés dans la routine ; vous en êtes restés à ce vieux système métrique qui a fait son temps, à ce vieux système solaire qui est vicieux comme le monde !

Vous venez d'émettre, à l'unanimité, un avis défavorable au projet Honorat, qui nous eût fait gagner une heure par jour et je ne sais combien de millions sous forme de chaleur et de lumière.

Evidemment, si Galilée avait vécu de notre temps, et si la place de Grève existait encore, vous auriez fait brûler Galilée en place de Grève... sans aucune considération pour la cherté du combustible.

Je vous le dis, en vérité, vous avez étouffé dans l'œuf une des plus étonnantes découvertes du siècle.

Le projet Honorat est le germe d'une série de prodigieuses réformes ayant pour but le bonheur de l'humanité.

Supposez-le adopté :

Demain, un autre député aurait proposé une réforme légale du calendrier.

On aurait imposé à toute la France, à partir du 15 avril, la date immuable du 25 juin, valable pour toute la durée de la guerre.

Le 25 juin est un des jours les plus longs de l'année : économie de lumière.

Le 25 juin est un des jours les plus chauds de l'année : économie de combustible.

Le 25 juin est un dimanche. Les bureaux sont fermés : économie de papier.

Après-demain, un troisième député aurait proposé une réforme du baromètre, qu'on aurait mis pour toujours au Beau Fixe : économie de parapluies.

Le jour suivant, un quatrième député aurait fait réformer le thermomètre, tenu, à l'avenir, de marquer invariablement 15°... sauf le thermomètre médical, obligé de marquer 36°8 (plus de fièvre, plus de maladies... Economies ! Economies !)

Que vos remords, Messieurs, soient proportionnés à tout ce que vous nous faites perdre !

ZETTE.

### D'après l'« Agence Havas »

Si on en juge d'après les dépêches de l'Agence Havas, les travaux de la conférence interparlementaire de Londres se poursuivent de la façon la plus active.

Le programme du 10 avril comprenait :

- 1°) un déjeuner (offert par le Parlement) ;
- 2°) un thé (offert par le roi) ;
- 3°) un banquet (offert par le gouvernement).

Et voici la dépêche Havas du 11 avril, 10 heures 30 du soir :

« Les parlementaires français ont repris

# Les Anglais en Mésopotamie



Les événements en Lorraine captivent toute l'attention.

Il serait injuste, cependant, de ne pas estimer à leur valeur les efforts déployés à une autre extrémité du front unique, par nos amis, Anglais et Russes, contre les Turcs dont la défaite doit être le début de la désagrégation du bloc germanique.

La résistance de la division anglaise du général Townsend, investie depuis quatre mois à Kut el Amara, sera un des faits les plus glorieux de cette guerre.

De récents événements font espérer sa prochaine délivrance.

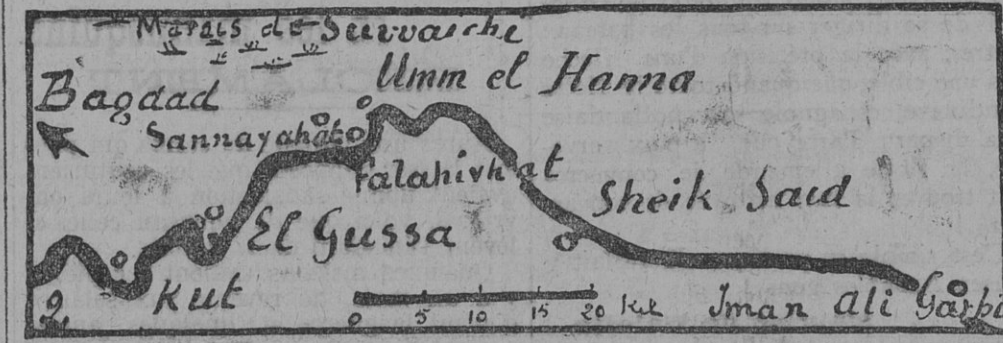
On se rappelle que, dès l'entrée de la Turquie dans le conflit, le général Nixon, à la tête de troupes indiennes, prenait des gages à la pointe septentrionale du Golfe Persique : Bassora en novembre 1914, et Kona en janvier 1915.

De là, l'expédition remonta le Tigre, avec Bagdad pour objectif ; Bagdad centre politique, commercial, religieux de la Mésopotamie, terminus provisoire du rail allemand projeté de Hambourg aux Indes.

En mai, elle était à Amara ; en septembre, elle atteignait Kut, à 250 kilomètres de la grande cité.

Malheureusement, les troupes étaient égrenées sur la ligne de communication, et seule la division Townsend arrivait à Ctésiphon, en novembre 1915, à une journée de marche de la ville, après avoir culbuté une division turque qui la couvrait.

Deux corps turcs, le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup>, occupent en temps normal la région ; grossis d'irréguliers, Kurdes et Arabes, dont l'Asie-Mineure constitue un gros réservoir, ces deux corps forment l'armée de Mésopotamie. Le vieux von der Goltz commande cette armée, ou tout au moins en inspire le chef. A la nouvelle de cet événement, il actionna immédiatement le gros de ses troupes, et quatre divisions accourues à la hâte refoulèrent Townsend jusqu'à Kut. De brillants



ce matin avec leurs collègues du comité anglais, la conférence commença hier : ils se sont rendus à midi à Mansion-House où le lord-maire de Londres offrait un lunch en leur honneur. Les tables étaient garnies de roses et le lunch a été servi suivant les meilleures traditions d'élégance et de somptuosité qui caractérisent, etc...

Nous devons supposer que nos parlementaires font autre chose que de luncher. Mais nous devons supposer aussi que la censure supprime la relation de tous les travaux qui ne sont pas d'ordre gastronomique.

### Extractions sans douleur

On vient d'inaugurer la première roulotte dentaire offerte à l'armée.

En voici l'alléchante description :

« La roulotte dentaire est une voiture attelée de deux chevaux dans laquelle on a aménagé un véritable cabinet de dentiste : aux parois sont accrochés les outils du spécialiste avec ouvettes et lavabos... La voiture permet de soigner deux malades à la fois et contient, à cet effet, deux fauteuils articulés... »

Il y a là de quoi guérir toutes les rages de dents de nos poilus. Du plus loin qu'ils verront la roulotte dentaire, ils constateront que ça va beaucoup mieux.

### Les mystères de la Villa Pathé

Il y a eu de nombreuses circulaires ministérielles ayant pour but de faire cesser les abus de l'automobilisme et le gaspillage de l'essence.

Néanmoins, chacun des officiers du C. A. M. A. (Centre d'approvisionnement du matériel automobile) de Vin-

combats d'arrière-garde ralentirent suffisamment la poursuite pour permettre au contingent anglais, fort réduit, de se retrancher dans ce camp où, depuis lors, et notamment à la Noël 1915, il a résisté aux assauts les plus violents jusqu'au moment où l'ennemi, las d'attaquer, s'est contenté d'investir.

Sur ces entrefaites, une colonne de secours s'est organisée. Le 6 janvier 1916, le général Aymler débouche d'Ali-Gherbi, à 85 kilomètres en aval de Kut. A moitié chemin, à Sheik-Said, il rencontre trois divisions turques, chargées de protéger les troupes d'investissement. Il les refoule, les poursuit jusqu'à El Gussa ; mais là, il échoue et se retire sur Sheik-Said.

En mars, il essaie un mouvement tournant, à 18 kilomètres au sud de la rive droite du Tigre. Le général Kemal, qui l'exécute, ne réussit pas davantage.

Nixon, Aymler, Kemal sont alors relevés de leur commandement, — comme de simples généraux français. Percy Lake, Gerring, Keary les remplacent.

Gerring reprend l'offensive ; le 5 avril, il attaque les positions d'Umm el Heuna, appuyées à droite au Tigre, à gauche aux marais de Suwaichi.

Derrière lui marchent les troupes de cette fameuse division indienne de Lahore qui fut à Messines, à Givenchy, à Neuve-Chapelle, à Ypres.

Devant lui s'étendent, sur une profondeur de 40 kilomètres, des lignes successives de tranchées, creusées de 9 mètres.

Successivement, la position d'Umm el Heuna, celle de Falahihat, à 5 kilomètres en arrière, celle de Saunahyahat, à 5 kilomètres encore plus loin sont enlevées.

En vain les Turcs, fantassins et cavaliers, esquissent un mouvement tournant par la rive droite du fleuve ; Keary, en flanc-garde, s'oppose à ce mouvement et, débordant l'ennemi à son tour, il contribue, en le prenant de flanc, à la prise de la position de Falahihat.

Le 6 avril, les inondations et le mauvais temps arrêtent la progression des Anglais et servent de prétexte aux Turcs pour évacuer leurs tranchées pleines d'eau.

Le succès de nos alliés, qui n'annoncent ni butin ni prisonniers, est encore incomplet. Townsend n'est pas délivré.

Cependant, il a tout espoir de l'être par cette colonne dont 25 kilomètres seulement le séparent, et on peut penser qu'à brève échéance les assiégés et leurs libérateurs reprendront la marche vers Bagdad, où ils se rencontreront avec les Russes.

De Kermanschah, une colonne slave a pris cette direction ; elle a atteint, à Kirm et Karam-Alatchan, le faite de la dernière barrière montagneuse qui sépare la Perse de la vallée du Tigre. Elle est à moins de 200 kilomètres du fleuve.

Général Verraux

cennes, a son auto qui vient le chercher à son domicile le matin et qui l'y ramène aux heures des repas.

Ci, quelques chiffres :

16 HP. Peugeot	105.676
16 HP. Peugeot	105.613
14 HP. Rochet	95.514
20 HP. Chenard	136.819
12 HP. Panhard	98.263
20 HP. Bollée	95.539
16 HP. Delage	106.895

Un général vient-il procéder à une inspection ? Il rencontre les officiers du C. A. M. A. arpentant vertueusement à pied les rues de Vincennes... et il n'a pas l'idée de faire un tour dans les remises de la villa Pathé, où il trouverait les autos bien sagement rangées en attendant la fin de l'inspection.

### Navigations suisses

La Gazette de Lausanne annonce que « la navigation sera prochainement suspendue dans les eaux suisses. »

Ce n'est pas par crainte des sous-marins allemands.

C'est simplement à cause du manque de charbon, dont le stock est déficitaire sur le bord des lacs d'Helvétie.

### Un record battu

Une maison de Genève vient de lancer un « jeu de la guerre pour enfants » imité du Jeu de Poic et par conséquent renouvelé des Grecs.

La censure fédérale a fait saisir ce jeu dès sa mise en vente.

Pends-toi, Jules !... Tous les records sont battus par les Suisses

## Devons-nous faire crédit A LA ROUMANIE ?

Que se passe-t-il en Roumanie ? Le Berliner Tageblatt apprend de Bucarest que le gouvernement russe a interdit toute exportation vers la Roumanie ; non seulement l'envoi des chevaux achetés en Russie par une commission roumaine serait suspendu, mais aussi le transit de toutes les marchandises destinées par un des Etats de l'Entente à la Roumanie, par le territoire russe.

L'Angleterre aurait, elle aussi, arrêté ses expéditions à la Roumanie. Si ces nouvelles sont confirmées, il n'est pas douteux qu'il y a eu accord entre les puissances de l'Entente, en raison de faits sur lesquels nous sommes mal informés encore.

Nous ne pouvons croire que M. Jean Bratiano, quelle que soit la violence de la propagande germanique, se soit livré aux directions de Berlin ; nous imaginons plutôt que des conventions d'échanges ont été conclues entre le gouvernement et la Roumanie, en raison de faits sur lesquels nous sommes mal informés encore.

Attendons les éclaircissements nécessaires. L'Allemagne sait que l'opinion roumaine est, en grande majorité, ententiste ; elle pousse en ce moment, auprès des propriétaires et politiciens roumains clients de ses banques, une offensive diplomatique violente. Mais elle n'est pas encore à Verdun — ni à Bucarest.

Louis Bacqué

### A la Chambre

## L'exonération des loyers

On poursuit activement la discussion des loyers. Hier, encore, la Chambre a longuement travaillé. Elle a voté les articles 14 et 15 du projet qui limitent les cas où l'exonération sera accordée.

A ce sujet, une très longue discussion fut engagée ; deux thèses furent exposées ; elles mirent aux prises les socialistes et le gouvernement. C'est le gouvernement qui l'emporta.

L'article 14 est ainsi conçu :

Sauf la faculté réservée au propriétaire d'administrer la preuve contraire devant la commission arbitrale, sont présumés remplir les conditions fixées par l'article 12 et comme tels totalement exonérés du paiement de leurs loyers échus ou à échoir pendant toute la durée des hostilités et les six mois qui en suivront la cessation fixée par décret, les locataires occupant des logements d'habitation rentrant dans l'une des catégories suivantes :

1° A Paris, dans le département de la Seine et dans les communes de Sèvres, Meudon et Saint-Cloud en Seine-et-Oise :

Locaux d'un loyer inférieur ou égal à 400 francs, si le locataire est célibataire ; à 500 francs, s'il est marié sans enfant ; à 600 francs, s'il a une ou plusieurs personnes à sa charge conformément aux articles 12 et 13 de la loi du 15 juillet 1914 ;

2° Dans les communes de 100.000 habitants et au-dessus :

Locaux d'un loyer inférieur ou égal à 200 francs, si le locataire est célibataire ; à 250 francs, s'il est marié sans enfant ; à 300 francs, s'il a une ou plusieurs personnes à sa charge ;

3° Dans les communes de 30.000 à 100.000 habitants :

Locaux d'un loyer inférieur ou égal à 100 francs, si le locataire est célibataire ; à 150 francs, s'il est marié sans enfant ; à 200 francs, s'il a une ou plusieurs personnes à sa charge ;

4° Dans les autres communes :

Locaux d'un loyer inférieur ou égal à 60 francs, si le locataire est célibataire ; à 80 francs, s'il est marié sans enfant ; à 100 francs, s'il a une ou plusieurs personnes à sa charge.

Les socialistes opposaient un antitexte exonérant de plein droit les locataires dont la famille, bénéficiaire de l'allocation militaire, ceux qui sont admis aux bénéfices de l'assistance aux vieillards et aux infirmes qui ont touché des secours de chômage ou qui ont été admis au bureau de bienfaisance.

Ces locataires bénéficieraient des exonérations pendant le temps où ils ont été assistés et pendant les trois mois qui suivront la cessation des hostilités.

Voilà ce que demandait M. Ernest Laffont au nom de ses amis socialistes.

M. Viviani s'est opposé à cette proposition pour les considérations suivantes :

Il y a à Paris et dans la banlieue, 1 million 145.000 loyers inférieurs à 600 francs ; sur ce nombre, il y a 600.000 locataires assistés. Il reste donc 545.000 locataires qui ont un loyer inférieur à 600 francs. Ceux-là, dans l'esprit de M. Laffont — puisqu'ils ne sont pas assistés — seraient traités comme tous les autres locataires et ne bénéficieraient pas de l'exonération. N'est-ce pas une injustice ? S'ils veulent obtenir quelque chose, il faudra qu'ils plaident. Ils seront sous l'injonction des propriétaires.

Ainsi l'amendement socialiste, dit M. Viviani, aurait pour résultat de faire des locataires les plus pauvres des plaideurs qui encombreraient les prétoires. Le texte du gouvernement, au contraire, les met à l'abri de tout ennui.

Le garde des sceaux ajoute que le vote du texte gouvernemental est nécessaire dans l'intérêt de l'ordre public.

Par le fait que M. Laffont voulait exonérer tous les assistés, tous ceux qui recevaient l'allocation militaire, il exonérerait les mobilisés dont les familles touchent l'allocation.

Et voici que la question des mobili-

sés se pose. C'est M. Lauché qui la fait revivre.

— Que deviendront les mobilisés ? M. Viviani. — Les mobilisés sont couverts par la loi du 4 août, et il n'y a pas de texte législatif qui permette de poursuivre un mobilisé pendant la guerre.

M. Lauché. — C'est la preuve que les mobilisés qui, pour cinq sous par jour, exposent leur vie pour la défense du pays, pourront, après la guerre, être traduits par leur propriétaire devant les arbitres.

Ce que nous voulons, c'est que les mobilisés dont les familles touchent l'allocation sachent qu'ils sont exonérés définitivement.

Tout le monde, a répliqué M. Cruppi, président de la commission, porte de l'intérêt aux mobilisés, et la loi couvre ceux qui ne pourront pas payer. Mais serait-il juste de décider que tous les mobilisés, riches ou pauvres, ne paieraient pas ?

La Chambre ne l'a pas pensé, puis qu'elle a repoussé l'amendement de M. Laffont par 308 voix contre 193.

Ainsi, le terrain se trouvait déblayé ; mais M. Levasseur est revenu à la charge et il a développé un autre amendement tendant à élever, dans chaque catégorie, le taux du loyer à exonérer.

Il a défendu opiniâtement son point de vue, et il en a fait adopter un autre.

En effet, la Chambre a accepté, sur sa proposition, par 266 voix contre 199 que, dans les communes de 30.000 à 100.000 habitants, l'exonération portera sur les loyers inférieurs à 200 francs si le locataire est célibataire, à 250 francs s'il est marié sans enfants, et à 300 francs s'il a plusieurs personnes à sa charge.

L'article 14 a alors été voté avec cette modification.

Il a été admis aussi qu'on établisse la loi sur les taux des loyers existant au 1<sup>er</sup> août 1914.

Enfin, l'article 15 a été voté ; il assure aux locataires exonérés la possession de leurs locaux.

Ce fut tout pour hier. Aujourd'hui, suite du débat.

### Au Sénat

## Les tribunaux militaires

La Chambre a voté une proposition de loi étendant au temps de guerre l'application des circonstances atténuantes, du suris, le pourvoi en cassation, autorisant la présence de l'avocat à tous les actes de l'instruction devant les conseils de guerre, restreignant la compétence des tribunaux militaires ; enfin, supprimant les conseils de guerre spéciaux aux armées.

La commission du Sénat apporte au texte de la Chambre certaines modifications ; elle n'accepte pas de substituer la Cour de cassation aux conseils de révision pour l'examen des pourvois des condamnés en conseil de guerre, mais elle introduit des magistrats civils dans les conseils de révision. La commission laisse aux tribunaux militaires la connaissance des crimes et délits commis en temps de guerre et ayant un caractère insurrectionnel. Elle ratifie la suppression des cours martiales décidée par la Chambre. M. Flandin, rapporteur, termine ainsi :

La commission est allée aussi loin que possible dans la voie du libéralisme ; elle a évité de compromettre la discipline, condition indispensable de la victoire et nécessaire jusque dans la victoire.

Aux termes de notre règlement, les militaires de notre armée sont tenus de s'acquiescer, même contre l'ennemi, de tout fait qualifié par la loi comme délit. Voilà comment les Français comprennent la guerre et la font. Aux neutres de juger ! Nous ne laisserons ni diminuer ni ternir ce qui a été tout temps l'honneur de la France.

Après avoir entendu le général Riquès, ministre de la guerre, qui accepte le texte du Sénat, ce texte est adopté.

Le Sénat siégera aujourd'hui pour continuer le débat sur la taxation des denrées.

### A L'HOTEL-DE-VILLE

## L'organisation du travail

### au moment de la démobilisation

Le Conseil général de la Seine, dans sa séance d'hier, s'est occupé de l'organisation du travail, au moment de la démobilisation ; nous avons parlé à ce sujet du rapport de MM. Sellier et Deslandres, dont nous avons résumé les conclusions.

M. Deslandres expose les résultats heureux obtenus par l'Office départemental de placement ; il y avait 300.000 chômeurs en octobre 1914 ; 80.000 seulement touchent maintenant le chômage. Le Conseil général prévoit les moyens de donner du travail après la guerre ; car ce n'est pas avec des secours qu'on organise une démocratie, c'est avec le travail.

M. Ambroise Rendu est d'accord avec les rapporteurs en ce qui concerne les grands travaux ; il ajoute qu'il faut s'attacher à maintenir dans les campagnes les populations agricoles.

M. Durval-Arnould estime que le grand danger économique après la guerre sera le manque de bras. Il considère toutefois qu'au sujet de la main-d'œuvre féminine, un important problème se pose, en la femme va se trouver en présence de deux fonctions à remplir : fonction de main-d'œuvre et fonction de mère de famille. Ce dernier rôle sera le plus essentiel, car il s'agit de la reconstitution de la nation.

Le rapporteur, M. Henri Sellier, n'a pas de peine, en présence de l'accord qui se manifeste parmi tous les membres de l'Assemblée, à défendre ses conclusions.

Il énumère les travaux qu'il y aurait lieu d'exécuter après la guerre. L'« Œuvre » les indique hier.

Le préfet de la Seine est tout disposé à favoriser l'emploi de la main-d'œuvre féminine, et donne sa pleine adhésion à l'ensemble des délibérations proposées.

# "L'Œuvre" Militaire

## La liaison au combat

C'est un grand problème. Et nous pouvons en parler, puisque tant de récits de la bataille de Verdun ont laissé voir combien les Allemands souffraient de l'absence de renseignements pendant la bataille et comment ils avaient cherché à y remédier.

Ce sont leurs aviateurs qui déclarent que nos ouvrages ne sont plus occupés. En conséquence l'état-major allemand lance ses masses d'assaut. Mais un autre aviateur, qui ose voler plus bas, voit que nos tranchées sont garnies. Il revient prévenir. Mais trop tard ! L'attaque est déjà déclenchée, et les Schwobes sont fauchés par nos mitrailleuses.

L'état-major allemand a également envoyé des reconnaissances importantes en avant de ses masses d'assaut, pour faire recommencer la préparation d'artillerie si la tranchée et les défenses accessoires françaises n'étaient pas suffisamment bouleversées.

Tout cela est fort utile à connaître. Et je ne parle ici que de ce qui a été déjà révélé dans les gazettes.

Nous avons, nous aussi, après maintes expériences, reconnu la nécessité de préparer par cinquante moyens la liaison entre les armes, entre les ouvrages, entre l'avant et les Postes de Commandement, entre la première ligne et l'arrière, etc., etc. Et il n'est pas un officier français qui ne comprenne qu'au combat cette liaison, cette union intime constitue un des principaux facteurs de la victoire, j'oserais même dire le principal.

Il faut être renseigné pour bien combattre.

Je pourrais remplir des pages (et je les écrirai certainement ces pages-là, après la guerre, si je ne suis point d'ici la décoré de l'ordre de la Croix de Bois) avec le récit de boulettes, petites ou grosses, commises à la suite d'une erreur de renseignements ou de l'absence totale de renseignements.

J'en ai commis moi-même. Un soir — c'est la seule fois de la guerre où j'aie reculé — je me suis reporté de 500 mètres en arrière, sur la position de repli d'ailleurs indiquée par mes chefs, parce qu'un idiot m'avait dit que tout craquait autour de moi ; que, de plus, je recevais des coups de feu de tous les côtés ; que j'étais seul avec 25 hommes et 2 mitrailleuses dans un village amèrement bombardé et que je commençais à me demander si je n'étais pas cerné. Or, seul le premier renseignement était exagéré, et si j'avais su que seulement 40 frousards avaient filé en arrière, j'aurais fumé des cigarettes avec tranquillité. Mais partant sur une donnée énorme, mon imagination a travaillé : je me suis vu barboté et envoyé en Allemagne. Et cela ne m'allait pas du tout. J'ai usé de prudence.

Le 9 mai 1915 également, nous éprouvâmes quelques déboires du côté de la liaison.

En septembre 1915, d'autres malchances nous poursuivirent en Champagne. On peut les résumer en deux mots : liaison insuffisante.

Je ne puis ici entrer dans des détails techniques qui sont des secrets de guerre. Notre état-major a toujours su tirer parti des enseignements de la campagne. Et nous pouvons avoir confiance : de très sérieux efforts sont fournis dans ce sens.

Comme disait un de mes sous-lieutenants, qui était poète et qui se fit chiquement tuer : « D'ici cinq ans, notre

organisation militaire sera tout à fait au point. »

En attendant, je vois très bien un vice de notre organisation et le remède que nous pouvons immédiatement y apporter. Nous manquons d'officiers d'état-major. Et nous devons augmenter leur nombre.

Ce que j'avance là va peut-être surprendre ces critiques de notre état-major qui affirment que nos officiers, brevetés ne vont pas assez souvent dans la tranchée et qu'on doit absolument les verser pendant quelques mois dans la troupe (ainsi que, d'ailleurs, le général Gallieni l'a très justement ordonné).

Eh bien ! oui, on ne voit pas assez souvent nos officiers d'état-major en première ligne. Et cela a beaucoup d'inconvénients. Entre autres celui de remplacer la liaison réelle entre l'état-major et la troupe par des avalanches de papiers. Mais c'est que nos officiers des états-majors ont trop de travail de bureau à fournir pour le petit nombre qu'ils sont. On n'imagine pas la complication de cet organisme formidable qu'est une armée moderne. Une division est déjà quelque chose de très grand, une usine si l'on veut, et qui fonctionne avec un personnel très restreint à la direction centrale qui est l'état-major du général de division. Il entre chaque jour des centaines de papiers, de notes, d'états, de propositions, de rapports dans un état-major de division.

Et toute cette papiersse s'est développée au cours de la guerre. Les questions de matériel, par exemple, ont acquis une importance qu'elles n'avaient pas du tout en 1914. Il résulte de cette complication croissante des services et du mécanisme même de la guerre, que tous nos états-majors, sauf peut-être ceux de brigade, sont écrasés par leur besogne de bureau.

Je doute que l'on arrive à diminuer cette besogne de bureau. Je crains même, étant donné la chinoiserie des services de l'arrière et des administrations de région, que si l'on néglige cette papiersse, le matériel ne finisse par arriver en moins grande quantité aux troupes de l'avant.

Je propose donc que l'on donne aux officiers d'état-major des adjoints, des suppléants, des collaborateurs. La première solution qui se présente à l'esprit consiste à prendre des officiers incapables à faire campagne et qui pourraient décharger d'une partie de leur besogne de bureau nos officiers d'état-major actuel. C'est un moyen. Mais il ne faudrait pas généraliser cet emploi des incapables. Car le propre du travail d'état-major bien fait est d'être à la fois un travail de bureau et un travail d'inspection, de surveillance, de direction, d'organisation, de contrôle sur place. Et multiplier le nombre des officiers d'état-major incapables de se rendre dans les tranchées, ce serait, en fin de compte, aboutir à une diminution du contrôle sur les lieux, à la suppression de toute enquête ou consultation verbale, ce serait remplacer par une papiersserie inepte la liaison réelle, la vision directe des hommes et des choses.

Le vrai remède, au contraire, résiderait, à mon avis, dans l'entrée dans les états-majors d'un nombre assez grand d'officiers de troupe jeunes, alertes, vigoureux, très intelligents, mais casse-cou, ayant fait leurs preuves au feu et qui n'hésiteraient ni à aller se rendre compte sur place, ni à donner franchise-ment leur avis... les officiers d'état-major de Napoléon.

A côté de leurs camarades brevetés, ils constitueraient une élite plus jeune. Ils ne passeraient pas une journée sans

inspecter une partie du secteur commandé par leur général. Ils connaîtraient les officiers de troupe. Ils parleraient avec eux. Ils seraient au courant de tout. Et, par eux, leur général aurait des renseignements directs, pris sur place.

Le jour du combat, ils circuleraient sans cesse entre les premières lignes et les postes de commandement. Ils iraient à l'assaut comme de bons et chics jeunes gens qu'ils seraient. (Rien ne fait tant de bien, au moment d'une attaque, que la vue d'un général ou d'un officier porteur d'un brassard d'état-major). Ils encourageraient tout le monde par leur entraînement, leur bonne humeur, leur sens réel de la camaraderie, plus nécessaire qu'on ne le croit, entre officiers d'état-major et officiers de troupe.

Il nous faut une armée jeune, toujours plus jeune, plus alerte, plus vivante. Il nous faut maintenant l'armée de la victoire. Nous avons de quoi faire des cadres. Il suffit de regarder autour de soi.

Nous avons aussi de quoi faire ces nouveaux officiers d'état-major. La France abonde en hommes intelligents, doués d'une grande puissance d'assimilation. Il ne faut d'ailleurs pas être sorcier, lorsque l'on a marché avec ou derrière une ligne d'assaut, pour retourner dire ou téléphoner à un général, à un colonel d'artillerie, que la cote 330 ou le Moulin ruiné est occupé par nos troupes. Mais il faut avoir du culot, du je m'en fichisme et le sentiment de l'honneur pour traverser les tirs de barrage. Il faut savoir monter à cheval, à bicyclette, au besoin en motocycle. Il faut être bien portant, musclé, rapide, souple. Il faut aussi de l'énergie pour ramener des hommes au feu, s'ils ont perdu leurs chefs. Il faut encore du coup d'œil pour oser regarder en face un capitaine un peu mou et lui faire comprendre que l'exécution intégrale des ordres reçus est le premier devoir du soldat. (Mais, d'ailleurs, un ordre reçu serait toujours pleinement exécuté s'il était donné en connaissance de cause ; et précisément ce jeune et alerte officier d'état-major aurait pleinement renseigné à l'avance le chef chargé de le donner).

Je le répète à la fin de presque toutes mes lettres :

**Delenda Carthago.** Il ne faut pas oublier que nous devons aller à Berlin. Nous ne pouvons signer la paix qu'à Berlin. Et si nous ne signons pas la paix à Berlin, dans dix ou quinze ans nous aurons encore à faire la guerre. Si nous voulons être pleinement vainqueurs, il nous faut oser prendre des mesures énergiques. Il faut donner encore plus de nerf, plus de mordant à cette admirable armée de la France, qui sauve la liberté, notre civilisation et la plus douce des patries. Il faut être intelligent, tenace, héroïque et surtout vainqueur.

### Capitaine Z.

## Est-ce leur place ?

On nous signale qu'au contrôle postal militaire de Dieppe, destiné à vérifier et à censurer les correspondances à destination de l'étranger, il y a, aux côtés d'auxiliaires qui occupent la des emplois normaux, une vingtaine d'hommes du service armé, soldats ou sous-officiers. N'y a-t-il donc pas assez d'auxiliaires qui n'ont pas grand-chose à faire, pour qu'on soit obligé d'affecter des hommes du service armé à ce poste ? Et la loi du 17 août 1915 n'a-t-elle pas formellement interdit ce genre d'embuscade ?

## D'autres oubliés

Les années ont, sur leurs tempes, jeté le stigmate de la maturité. Leur barbe a blanchi et leurs cheveux ont grisonné ; mais le cœur est resté jeune, et jeunes aussi sont demeurés leur courage, leur énergie et leur amour du pays. Ils l'ont prouvé, en partant le premier jour, sans que nulle loi les y contraigne, quand la France en danger a fait appel à ses enfants ; alors qu'ils étaient ou qu'ils auraient pu être, par leur âge, libérés de tout service, ils ont volontairement, de leur plein gré, conservé ou repris le « harnais glorieux », les uns comme officiers, d'autres même comme simples soldats. Et beaucoup de ces hommes, ayant dépassé, souvent même de loin, la cinquantaine, sont au front depuis vingt mois. Leur dévouement et leur empressement ne méritent-ils pas une récompense, et ne pourrait-on les en remercier par un bout de ruban ou de galon ?

A part d'heureuses et chanceuses exceptions, galons et rubans n'ont pas précisément été prodigués dans la phalange des vieux. C'est qu'ils n'ont plus tous les moyens physiques des dernières classes ! Si le cœur a toujours vingt ans, les muscles en ont trente de plus ! Et la règle est de faire place aux jeunes ! C'est la formule ; elle est défendable, puisque de la force, si nécessaire à la guerre, la nature a fait l'apanage de la jeunesse. Mais tout de même, pour reconnaître l'acte de dévouement qu'ils ont si spontanément accompli, ne devrait-on pas être plus prodigue de décorations pour ceux qui, pouvant être libérés complètement de tout service, ont tenu à demeurer, de plein gré, en pleine guerre, au service du pays ?

Mortimer-Mégret

## NOUVELLES MILITAIRES

Un concours d'élèves aspirants d'infanterie s'ouvrira le 18 mai, au centre de Saint-Cyr. Pourront être proposés pour ce concours, à raison de dix candidats en moyenne par division, les sergents, caporaux ou soldats des classes 14, 15, 16, 17 et 18, les surstaires des classes antérieures marchant avec la classe 14, et les anciens candidats à Saint-Cyr actuellement aux armées.

## RÉPONSES

R. T. 29. — Non, si vous êtes marié sous le régime de la communauté ; oui, si vous êtes séparés de biens.

Un locataire du 20<sup>e</sup>. — Vous êtes tenu de payer les charges à concurrence d'au moins 5/10 de votre loyer, donc de 12 francs par an.

J. J. 101. — Vous pouvez exiger le paiement. Adressez-vous à un avoué.

M. S. 27. — A partir du 15 juillet, le moratorium subsistant pour les loyers impayés.

## La récolte des vieux papiers

va commencer le 15 avril à Paris, en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne

### Dispositions prises en vue de cette récolte

Dans le dessein de remédier à la crise qui sévit actuellement sur le papier-journal, par suite de la raréfaction des matières premières et des difficultés de transport résultant de la guerre, le Groupement des intérêts économiques de la presse quotidienne française a pris, comme on le sait, l'initiative d'organiser, à partir du 15 avril, la récolte des vieux papiers à Paris et dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, en attendant qu'il étende cette récolte à toute la France.

Il est superflu de rappeler l'intérêt capital que présente cet essai, entrepris du reste avec le concours absolu des pouvoirs pu-

blies et la précieuse collaboration des municipalités. Naguère exportés en grande partie d'Angleterre, qui souffre d'une crise analogue à celle que nous traversons, les vieux papiers entrent dans la fabrication du papier-journal pour une proportion allant jusqu'à 25 0/0 de la quantité fabriquée. La récolte projetée pourvoira donc en partie à l'existence de la presse française et lui permettra de poursuivre en sécurité la haute tâche d'information véridique, d'espoir et de reconfort par laquelle elle s'honore de collaborer à la défense du pays. Nul doute que dans les grandes villes comme dans les moindres villages de France, chacun veuille contribuer à grossir l'apport commun en mettant à la masse les vieux papiers, journaux illustrés, livres, papiers écrits, papiers d'emballage, etc., jusqu'ici inutilement conservés ou gâchés.

Il n'est pas inutile de préciser dans quelles conditions il sera procédé à cette récolte.

Les vieux papiers (à l'exception des papiers graissés ou salis, dits « papiers de chiffonniers ») seront payés à leurs détenteurs à raison de 0 fr. 20 le kilo.

Un agent collecteur, nommé, sera institué, à Paris, dans chaque arrondissement, et en province, dans chaque commune, pour prendre livraison des quantités de vieux papiers comprises entre 250 grammes et 150 kilos pour Paris, 250 grammes et 100 kilos pour les départements.

Les quantités de papier supérieures à 100 kilos, à Paris, et dans les localités de la banlieue situées aux portes de Paris, seront prises à domicile, sur demande adressée à M. le secrétaire du Groupement des intérêts économiques de la presse quotidienne française, 22, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Les quantités de papier supérieures à 100 kilos, en Seine (pour les localités autres que celles situées aux portes de Paris), Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, devront être adressées directement par leurs détenteurs en petite vitesse, en port dû, et en gare de Paris, au tarif des vieux papiers, à l'adresse qui précède.

Dès réception des vieux papiers recueillis en province, aussi bien qu'à Paris, les vendeurs recevront en un mandat-poste le montant de leurs envois.

A Paris, les agents collecteurs se tiendront en permanence de 9 heures à 17 h. 30, tous les jours, dimanches et jours de fêtes compris, dans les locaux suivants, mis par les municipalités à la disposition du groupement :

Mairies des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> (entrée rue Hittorf), 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements, caserne Napoléon (rue Lobau, 4<sup>e</sup> arrondissement), Salle des fêtes, 154, rue Lecourbe (15<sup>e</sup> arrondissement), Immeuble communal, 15, rue Clairaut (17<sup>e</sup> arrondissement), Ecole 5, rue F.-Flocon (18<sup>e</sup> arrondissement).

En Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne (ainsi que dans les départements auxquels la récolte sera étendue par la suite), les agents collecteurs seront désignés par le maire de la localité parmi ses agents communaux ou ses administrés et se tiendront dans un local indiqué par une affiche apposée à la mairie. Ils bénéficieront d'une rétribution fixée à 0,01 par kilo de papier recollé. Dans le but de faciliter la manutention, les papiers remis aux agents collecteurs devront être autant que possible réunis en petits ballots. Quant aux quantités expédiées par chemin de fer, il sera facile d'en faire des ballots ficelés ; toutefois, si ces envois étaient faits en sacs, ces derniers seraient renvoyés franco à leurs expéditeurs.

Le secrétaire du Groupement répondra à toute demande de renseignements qui lui sera adressée par écrit, 22, rue de la Chaussée-d'Antin.

Le personnel enseignant a été invité par une circulaire du ministre de l'Instruction publique à faire une active propagande parmi les élèves des écoles, en vue de multiplier cette récolte utile des vieux papiers. Instituteurs et institutrices ont été autorisés à rassembler les apports faits par leurs élèves aussi bien que par leurs familles et à se charger dans la commune où ils exercent du rôle de collecteurs.

Nul doute que leur bonne volonté et leur aide efficace unies à celles des municipalités n'assurent dans une large mesure le succès d'une œuvre qui contribue au libre essor de la pensée française, et peut être considérée par là même comme une des nécessités de la Défense nationale.

Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 50 centimes, en mandat ou timbres-poste, pour frais de confection d'une nouvelle bande.

FEUILLETON DE L'ŒUVRE du jeudi 13 avril 1916

## Les Mystères de Corneville

L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit PAR JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS DU DEUXIEME BUREAU

VII

LE GOUT DU MONOCLE

Radingois et le sous-préfet étaient descendus dans la cour. Les internés, maintenant, y étaient rares. Le soir tombait. La cantine était pleine de consommateurs. C'était l'heure de l'apéritif bien parisien. Tout le boulevard était là : on ne parlait qu'allemand. Une guitare jointe à un accordéon, fredonnait un duo du Soldat de chocolat, le dernier succès de l'Apollo et de son directeur Solvinski, domicilié à Berlin. Tout parlait de ce Paris tant regretté, mais Von Kluck allait libérer et rendre

à ses destinées véritables de capitale numéro deux de l'empire allemand.

Radingois était inquiet. Le sous-préfet, petit homme malingre, à longs cheveux noirs, à barbe noire, coiffé d'un panama, vêtu d'un complet de flanelle blanche, immaculée, chaussé de bords de mer blancs, ce qui lui donnait l'air d'une mouche dans du lait, paraissait, de son côté, fébrile, troublé, irrité.

— Lorsque vous vintes avec cet oiseau, en chemin de fer, ne vous dit-il rien concernant ma vie privée ?

— Rien ! monsieur le sous-préfet !

— C'est un homme très dangereux !

— Pour la France ?

— Pour la France, peut-être !... Pour moi, sûrement !

— Monsieur le sous-préfet a un dossier sur lui, sans doute ?

— Pourquoi qu'il n'en ait pas un sur moi !

Ce n'était pas une réponse. M. Numa Cadignac sautant d'une idée à une autre, sans transition, comme se répondant à lui-même :

— Est-ce que vous repartez pour Paris, monsieur Radingois ?

— Ce soir ! oui ! monsieur le sous-préfet. Je vais rendre compte de l'arrestation et de l'internement. Mais je reviendrai !

— C'est cela ! Révenez ! Je peux avoir besoin de vous !...

— Je ne demande qu'à être agréable à monsieur le sous-préfet.

Je l'aurai vu et interrogé... J'ai mon auto. Je vous emmène à Corneville !

— Monsieur le sous-préfet me comble !

Comme les deux hommes allaient passer sous la voûte principale du château pour gagner le pont-levis, un interné qui rôdait autour d'eux sembla s'armer de courage et aborda le sous-préfet, en dépit des efforts que fit un des gardes civils du poste pour l'en empêcher.

— Qu'y a-t-il ? demanda Numa Cadignac.

L'homme qui était encore jeune, svelte, sans barbe, mais mal rasé, avec un smoking un peu pisseux et un plastron plus que douteux, retira son vieux chapeau mou, en tissu verdâtre, orné d'une plume de coq et laissa voir sa tête à moitié chauve, ronde comme une boule d'escalier. Ses yeux sournois, fuyants, se firent humbles au-dessus de son nez camard et de sa grande bouche aux lèvres minces. Il baragouina :

— Je fufrais eine bidide favor... J'ai pour nom Heinrich Lachmann.

— Une faveur ?

— Ia ! Pour votre administration servir... Che suis intelligent beaucoup... Che suis à Heidelberg né... mais c'est à Paris que...

— Que faisiez-vous à Paris ? demanda Radingois.

— Je suis été épicer italien, d'abord. Puis, ch'ai un restaurant chinois tenu et un café turc. Enfin, je suis été professeur de tango à Sans-Souci... Je gagnais beaucoup de l'argent... Che fufrais proposer à Monsieur le sous-préfet de lui

faire tous les chours ein bidide rapport sur les autres internés, ce qu'ils disent, font, pensent... Je sais écouter et répéter... J'ai beaucoup d'acquies...

Le sous-préfet eut un geste de mépris :

— Espionner vos compagnons d'infortune ? vos compatriotes ?

— Ia !... Z'est bien cela !

— Vous me dégouttez !

— Pourquoi ? fit la Pomme d'Escalier dont les yeux reflétaient un étonnement réellement candide.

— Sovez dégoutté, monsieur le sous-préfet, fit Radingois, mais écoutez-le. Ça peut toujours servir !

— Soit ! Et quel prix demandez-vous ?

— Pas de prix ! Pour rien !

— L'art pour l'art ! commenta Radingois.

— Pas tout à fait ! objecta Lachmann d'Heidelberg. Je voudrais, en échange, l'autorisation de porter un monocle...

— Un monocle ? fit le sous-préfet, étonné.

— Un monocle ! Ia ! Un verre dans l'œil, comme les officiers...

— Il me semble que vous pouvez, sans autorisation, porter un...

— Pas chez eux ! expliqua Radingois. C'est un monopole... C'est comme si on portait une décoration à laquelle on n'a pas droit...

— Accordé ! fit Numa Cadignac... Il n'est pas banal, ce Lachmann...

de verre dans l'œil. Autant de sauvages, autant d'habitudes...

La corne de l'auto qui les emmenait s'entendait encore du camp, troublant le silence calme de ce beau soir, que Lachmann sortait de son gousset un monocle et se le fourrait dans l'œil. Il bombait la poitrine en regagnant la cantine. Ce fut d'un ton plus hautain que la veille qu'il commanda son verre de vin blanc gommé quotidien et il n'eut pas à réclamer un bout de table. Les autres s'écartèrent d'eux-mêmes. Lachmann commença loyalement à écouter les conversations.

Dans sa chambre, M. Perrussel dormait enfin. Hormidas le réveilla vers huit heures, en entrant doucement :

— Voulez-vous dîner ? lui demanda-t-il.

— Dîner ?... protesta avec horreur le convalescent. Jamais !

— Voulez-vous les journaux de Paris d'à c'matin ? Le Trentin vient de les apporter.

— Ça ! oui !

En pyjama, devant l'horizon splendide illuminé par le soleil couchant, M. Perrussel parcourut l'Etoile matutinal. On y parlait des combats de Longuyon ; du 2<sup>e</sup> régiment de dragons allemands anéanti par une batterie française ; de la lutte au col du Bonhomme. Ses yeux se mouillèrent en pensant à ses deux fils, le lieutenant Paul, le petit Jean, qui se battaient par là, croyait-il.

(La suite à demain.)

# DERNIÈRES NOUVELLES

LA MAIN QUI EXEMPT  
OU LE PROCÈS  
Laborde, Lombard, Garfunkel et Cie

## La journée

Sur la rive gauche de la Meuse, attaque allemande repoussée. Sur la rive droite, activité d'artillerie.

La Chambre a continué de s'occuper de la question des loyers.

Il n'y a pas de pourparlers en Suisse avec la Turquie, déclare à Berne la France et la Grande-Bretagne.

Que se passe-t-il en Roumanie ?

L'Espagne s'indigne de plus en plus contre le torpillage des bâtiments espagnols.

M. Sazonow affirme qu'il n'y a aucun accord conclu entre les alliés sur la question des détroits.

L'Angleterre et le Saint-Siège vont s'occuper de la Pologne.

M. Wilson attend une « vraie » réponse de l'Allemagne. Il paraît que les autres ne comptent pas !

## LA FRANCHISE ALLEMANDE

La diplomatie allemande a sans doute compris que la désinvolture de ses démentis à propos du Sussex avait vraiment dépassé la mesure. Aussi, M. de Bethmann-Hollweg fait-il machine en arrière : tous les rapports envoyés par l'Allemagne aux Etats-Unis n'étaient, déclare-t-il, que des rapports officiels. Autrement dit, la véritable vérité n'est pas encore connue, et la chancellerie impériale n'est pas encore en mesure de faire savoir exactement comment s'est produite la catastrophe.

Attendons donc quelques jours de plus et, d'ici là, préparons-nous à enregistrer les informations les plus tendancieuses. Des témoignages abracadabrants vont surgir de tous les côtés. Vous verrez que la semaine va être chargée et, qu'au bout du compte, ce sera la Quadruple-Entente elle-même qui aura torpillé son propre vapeur.

Cela vient d'ailleurs de commencer. La propagande boche a envoyé hier, par la télégraphie sans fil, le plus ahurissant des messages : un officier de la marine grecque, qui se trouvait sur le Sussex et qui, ajoute ingénument l'agence Wolff, est d'ailleurs plus digne de foi que plusieurs Grecs sont morts dans l'aventure (sic), affirme que le bateau n'a pas été torpillé, mais qu'il a heurté une mine. Et cet officier, d'une clairvoyance impressionnante, a même deviné, au bruit de l'explosion, qu'il s'agissait d'une mine anglaise.

Il serait curieux de connaître le nom de cet officier grec ; non que son témoignage ait une valeur quelconque. Nous sommes, depuis quelque temps, habitués à certaines trahisons et à certains mensonges, dans cette Hellade qui fut autrefois si belle et si noble. Mais là où ce marin greciste dépasse vraiment la mesure, c'est lorsqu'il émet cette énormité grossière que l'équipage français du Sussex prit, après l'accident, le temps de s'enterrer, de piller le navire et de dévaliser les passagers. Voyez-vous cela !

Cet officier grec nous paraît connaître assez mal connaître l'âme française. Il a dû, sans doute, faire ses études en Allemagne. Qui sait même s'il en est jamais sorti ! Si vous voulez toute ma pensée, je crois qu'il s'appelle Wolffopoulos et qu'il est né à Berlin.

c. o.

## EN GRÈCE

### Représailles

Athènes, 12 avril. — En représailles d'une mesure analogue prise par la Bulgarie, le gouvernement a interdit le passage en territoire grec des voyageurs allant en Bulgarie.

### Le parti libéral s'agite

Athènes, 12 avril. — Au cours d'une réunion tenue hier soir, le parti libéral a décidé de donner en province des conférences analogues à celles qu'il a données à Athènes et au Pirée et qui ont eu tant de succès.

## TROUBLES A SOFIA

Londres, 12 avril. — D'après une dépêche de Bucarest, de graves désordres ont eu lieu à Sofia à l'occasion de l'arrestation de M. Ghenadieff. La foule rassemblée dans les rues prit une attitude menaçante. Un officier allemand, qui s'était réfugié dans un hôtel pour échapper à la fureur populaire, en fut arraché par la foule et malmené jusqu'à l'arrivée d'un corps de cavalerie qui dissipait le rassemblement.

## POUR LA POLOGNE

Londres, 12 avril. — On mande de Rome au Daily News : « Les négociations continuent entre le gouvernement anglais et le Saint-Siège dans le but de trouver un moyen de ravitailler la Pologne. »

L'Angleterre est disposée à autoriser l'importation du froment américain si le pape peut donner la garantie qu'il sera employé exclusivement par les non-combattants. »

## La question des détroits

Pétrograd, 12 avril. — La propagande allemande, qui ne néglige aucun moyen de susciter la méfiance entre les alliés, a fait courir le bruit qu'un accord aurait été conclu entre les puissances de la Quadruple-Entente au sujet de la question des détroits, et que cet accord serait défavorable à la Russie.

M. Markof s'est fait, à la Douma, l'écho de cette rumeur. M. Sazonow a répliqué simplement : « C'est mon devoir de déclarer de la façon la plus catégorique qu'un pareil accord n'existe pas. »

## LA GUERRE SOUS-MARINE

### L'Espagne est mécontente

Madrid, 12 avril. — A propos du torpillage des bâtiments espagnols, les journaux, dans leurs commentaires, estiment qu'il s'agit là d'une question d'un intérêt suprême pour l'industrie nationale.

L'Imparcial demande si les pouvoirs publics manquent d'énergie et le Liberal déclare que, tandis que l'Espagne agit avec une grande prudence et rend service à l'Allemagne en accueillant des milliers de ses sujets venus des colonies d'Afrique conquises par les Alliés, les Allemands s'arrogent envers l'Espagne le droit sauvage de couler ses navires.

« N'oublions pas, ajoute le même journal, que nous avons dans nos ports 66 vapeurs allemands ; c'est un gage qui peut appuyer une réclamation énergique et décisive. »

### Les naufragés du "Clan-Campbell"

Toulon, 12 avril. — Dix-sept officiers et officiers marins du paquebot anglais Clan-Campbell, de 3.800 tonnes, et soixante matelots et chauffeurs hindous composant l'équipage de ce navire sont arrivés à Toulon à bord d'un cuirassé français. Le Clan-Campbell fut torpillé sans avertissement et canonné en Méditerranée le 3 avril, par un sous-marin du type U-26. Le Clan-Campbell reçut ensuite la visite d'un officier du sous-marin qui plaça des bombes incendiaires en divers endroits du bâtiment et qui regagna ensuite le bateau pirate, lequel en se retirant envoya encore quatre coups de canon. Le paquebot anglais coula, le commandant réussit à faire descendre son équipage dans les embarcations qui furent rattrapées ensuite par un de nos patrouilleurs. C'est ainsi que les naufragés prirent passage sur un cuirassé en partance pour Toulon.

### Le "Tubantia" a bien été torpillé

La Haye, 12 avril. — Selon le Telegraaf, le jugement du comité de navigation d'Amsterdam concernait la perte de la Tubantia fait ressortir que, d'après la déposition de l'expert Canders, les morceaux de métal de la torpille Schwartzkopf sont identiques à une torpille d'exercice trouvée sur la côte de Hollande et dans laquelle existait une chambre intérieure portant les marques de la marine allemande.

### Sous-marin coulé

Pétrograd, 12 avril. — Le correspondant de la Gazette de la Bourse à Sébastopol confirme que le 5 avril un sous-marin ennemi tenta d'attaquer un navire de guerre russe. Le torpilleur Stroyim contre-attaqua le sous-marin, le poursuivit, abattit son périscope et traversa le bâtiment de part en part. Le sous-marin plongea et ne reparut plus.

Londres, 12 avril. — Le Lloyd annonce que le vapeur norvégien Muriek, de 2.333 tonnes, avec une cargaison de charbon, allant de Philadelphie à Narvik, a coulé aujourd'hui à la suite d'une explosion. L'équipage est sauvé.

## AU PORTUGAL

Lisbonne, 11 avril. — Les journaux annoncent que le président du conseil a présenté la démission collective du ministère.

## Quatre officiers boches s'évadent

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, quatre officiers allemands, cantonnés au château de Saint-Angeau, près de Riom-Montagne (Puy-de-Dôme), ont réussi à tromper la surveillance de leur gardien et à prendre la fuite. Leur signalement a été envoyé dans toutes les directions. Ce sont les nommés Arthur Schwalbe, 37 ans ; Heinrich Engel, 27 ans ; von Pannwitz Wolfram, 26 ans ; Frank Rudolf, 32 ans. Tous parlent couramment le français.

## LA RÉVOLUTION CHINOISE

Changhaï, 12 avril. — L'indépendance de la province du Tche-Kiang a été proclamée ce matin à Hang-Tchéou au milieu du plus grand calme.

## AUX ETATS-UNIS

### Le président attend des documents

Washington, 12 avril. — Le conseil de cabinet présidé par M. Wilson n'a pu, en l'absence des documents originaux relatifs au Sussex et du texte de la réponse de l'Allemagne, qui ne sont pas encore arrivés, aboutir à une décision. Ces documents ne doivent arriver que demain par le Saint-Paul.

Le comte Bernstorff aurait clairement fait comprendre au gouvernement américain que la campagne sous-marine sera poursuivie jusqu'à la fin de la guerre, à moins que l'Angleterre ne renonce à appliquer le blocus.

Le conseil de cabinet de vendredi serait décidé. Si la rupture avec l'Allemagne est décidée, cette résolution serait soumise au Congrès au commencement de la semaine prochaine.

## LE CABLE ANGLO-HOLLANDAIS

La Haye, 12 avril. — Le directeur général des postes et télégraphes fait savoir que le câble sous-marin qui relie Londres à la Hollande n'est pas rompu, mais que l'arrêt des communications télégraphiques entre les deux pays est dû à un dérangement partiel des lignes télégraphiques en Angleterre par suite de violentes tempêtes de neige.

### Communiqué belge

Calme sur le front de l'armée belge.

### Communiqué anglais

Londres, 12 avril. — La nuit dernière, le combat de grenades a continué autour des entonnoirs à l'est de Saint-Eloi, avec des alternatives diverses. Nous avons occupé trois entonnoirs, deux sont au pouvoir de l'ennemi.

Aujourd'hui, l'ennemi a fait exploser des mines au nord-est de Vermelles, endommageant une partie d'un ancien entonnoir, mais sans modifier la situation.

L'artillerie a déployé une grande activité en face de Wytchade.

Hier, il y a eu huit combats aériens ; nous avons descendu un aéroplane ennemi sans subir de pertes.

Aujourd'hui, un de nos aéroplanes a été descendu par le feu des canons de l'ennemi.

### Communiqué italien

Rome, 12 avril. — Commandement suprême. — Dans la vallée de Ledro, par de méthodiques opérations offensives, nous avons poussé notre occupation sur les hauteurs au nord de Rio-Ponale, entre la vallée de Concel et Garde.

Notre infanterie, avec l'appui efficace habituel de notre artillerie, a pris d'assaut une forte ligne de retranchements et de redoutes le long des pentes méridionales du Monte-Pari et la Cime d'Oro, et sur les rochers du Monte-Sperone.

Les occupants ennemis, après avoir essuyé de graves pertes, ont réussi, en profitant du terrain, à se retirer ; cependant, nous avons fait une vingtaine de prisonniers.

Hier, d'intenses actions d'artillerie ont continué dans la zone entre l'Adige et la Brenta ; à la tête du But, sur la Ferla et le long de Ilsonzo. Les tirs efficaces de nos batteries ont empêché nos adversaires de réparer le fort de Lusarna (Haut Astico) ; nous avons détruit des dépôts de ravitaillement à Santa-Catherina et à Uggowitz (vallée Fella).

### Communiqué russe

#### Front occidental

Pétrograd, 12 avril. — Sur le front de la Dvina et au sud de la région de Dvinsk, fusillade et canonnade par endroits. L'artillerie ennemie a bombardé hier, à plusieurs reprises, la région de la tête de pont d'Iskull.

Dans la région de Lubine, au sud-ouest de Pinsk, nos volontaires ont eu quelques rencontres heureuses pour nous avec des éclaireurs allemands.

Au nord et au sud de la gare d'Olyk, nous avons repoussé des tentatives de l'ennemi pour approcher de nos tranchées et se retrancher près d'elles.

#### Front du Caucase

A l'ouest d'Erzeroum, nos troupes se sont emparées de nouveaux secteurs de positions turques.

Dans la région de Bilis, nous avons repoussé toutes les attaques de l'adversaire.

Au sud du lac d'Ourniah, des détachements kurdes, que nous avons défaits, se replient en toute hâte vers la direction du sud.

## La rentrée de M. Venizelos

La brusque rentrée en scène de M. Venizelos, marquée par les retentissants articles de l'ancien président du conseil dans le Kyria et par l'annonce de son intention d'entreprendre dans le pays une campagne de conférences antigouvernementales, soulignerait, s'il en était besoin, l'importance des événements qui se déroulent en Grèce et surtout de ceux qui s'y préparent. Pour s'être résolu à sortir aussi énergiquement de la retraite où il se confinait depuis six mois et à se jeter ainsi dans une bataille politique où sa liberté et sa vie même sont en péril, il faut que M. Venizelos ait estimé, en effet, que l'aggravation rapide de la crise où se débat sa patrie ne lui permettait plus d'hésiter. Les ovations dont il a été l'objet le jour de la fête nationale, vendredi dernier, prouvent que sa popularité n'a pas diminué et que plus que jamais la nation, malade par un gouvernement de violence et d'illégalité, espère en lui pour la préserver de l'imminent désastre.

Aussi bien les événements se précipitent. Après six mois de finasseries, de duplicités, d'ambiguïtés, le cabinet que préside M. Skouloudis, mais que dirige effectivement M. Gounaris, l'homme-lige de l'Allemagne à Athènes, est aujourd'hui au fond de l'impasse. Politiquement, il ne tient plus debout que par la faveur de la Cour ; financièrement, il en est réduit pour vivre aux derniers expédients.

La publicité donnée à l'impudente violation de la neutralité commise au profit de la Bulgarie par les autorités grecques de Salonique, sur les instructions précises de M. Gounaris, semble indiquer que les Alliés estiment que l'heure est venue enfin des décisions.

L'incident des sacs russes, pour intolérable qu'il soit, n'aura été que l'étincelle qui fait apparaître l'incendie. Aucun doute ne subsistait plus depuis longtemps — et j'en ai donné d'irréfutables preuves, ici même, il y a plus de trois mois — qu'il y avait partie liée entre Berlin et certains ministres grecs, investis de la confiance absolue, sinon du roi, du moins de ces milieux de la Cour dont l'influence sur l'esprit du souverain est presque complète. Par une coïncidence singulière à la ruée allemande contre Verdun et aux incursions germano-bulgares en Macédoine grecque ont répondu, à Athènes, un redoublement de violence et d'injure dans la presse vendue à l'Allemagne et des démonstrations de plus en plus significatives d'hostilité de la part du gouvernement.

Pour ne retenir que la plus grave, l'état-major grec avait fait porter la démobilisation partielle des troupes en Macédoine sur les hommes des classes anciennes ayant combattu contre les Bulgares en 1913. Prise sous un prétexte d'économie budgétaire, la mesure équivalait ainsi à diminuer les risques d'une collision entre soldats grecs et bulgares si ces derniers pénétraient en territoire hellène ; par conséquent, à accroître les chances d'une attaque ennemie contre notre armée de Salonique. En même temps, tous les officiers dont les sentiments francophiles ou antibulgares étaient connus ont été éloignés des régions frontalières et remplacés par des créatures de M. Gounaris et de ses amis.

On jugera de leur loyauté à notre égard par ce fait que l'un d'eux, un capitaine, a été surpris occupé à brancher un fil sur la ligne téléphonique reliant le quartier général français à nos avant-postes.

Que l'immense majorité du peuple grec soit favorable à notre cause, ainsi que la presque unanimité de l'armée et la plupart de ses chefs, c'est certain, mais ni l'un ni l'autre ne pourront rien tant que les Skouloudis et les Gounaris seront au pouvoir. Ils n'y seraient pas si les appuis sur lesquels ils reposent n'étaient pas si fragiles.

J'ai quelque raison de croire que si M. Venizelos est sorti de sa retraite, s'il a engagé la lutte avec autant de vigueur contre les hommes qui déshonorent et ruinent la Grèce, c'est qu'il a reçu l'assurance que les concours tout-puissants qui peuvent garantir sa victoire — en assurant notre tranquillité — lui seront donnés sans réserve.

Henri Pozzi

## Causerie médicale

Des témoins défilent ; l'ordre de leurs dépositions ne procède d'aucune logique.

Les premiers entendus attestent que Lerebourg, le négociant en confitures était bon époux, bon père, bon citoyen bon commerçant, bon client pour les taxis : il a, en effet, un cœur excellent au moral et malade au physique et se rhumatismes lui interdisent la marche. Qu'allait-il donc faire en cette galère ?

Le maître d'hôtel Léon a quelques regards et quelques mots attendris pour ceux qui furent de si fidèles et fructueux clients.

Puis voici la troupe des médecins de ceux qui sont du bon côté de la barre. Après le docteur Khemadjian, qui opéra à l'hôpital 38 et ne révèle rien de particulièrement grave, les docteurs ou professeurs Dupré, Marie, Vallot (dans le militaire, deux, trois et quatre galons) nous dévoilent l'état physiologique de Lombard, de Laborde, du Boisson.

Faut-il y insister ? Que Lombard soit alcoolique, on s'en doutait à la voir ; qu'il soit... Mais pourquoi révéler ses tares physiques ? La conclusion est qu'il est responsable. Responsable aussi la borde, malgré d'indéniables tares. Res ponsable encore Boisson, dont le non est tout un programme et qui simule — mal — l'idiotie.

Le docteur Socquet — qui n'est qu'un civil — a été chargé d'une mission plutôt militaire. Il examina les clients de Laborde et de Lombard, aujourd'hui ac cusés, et, en sus, l'adjudant Ménard qui on s'en souvient, alla trouver la bande avec l'idée bien arrêtée de la faire prendre. C'est sur lui que Saint-Maurice constata maints maux imaginaires et ne vit pas une hernie cependant signalée par un volumineux bandage. A quoi l'accusé répond que l'adjudant avait pu retirer ce bandage et simuler tous les troubles décrits dans le certificat. Les autres accusés n'étaient pas tous sans infirmités. Ils ont douté de la perspicacité des majors : ce fut leur crime.

Nous avons eu aussi l'expert en écritures, un M. Hugues. On connaît les procédés techniques et le langage spécial de ces messieurs qui arrivent infailliblement, après de minutieux travaux, à des erreurs certaines. Quand ce témoin a terminé, on reprend les débats.

Et l'on entend, pour terminer, le capitaine Moriceau, qui commandait la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers à Bercy. C'est cet officier qui affecta, en juillet 1915, le soldat Dubosq à l'hôpital 27.

Mais, en fait, Dubosq et Lombard collaboraient depuis quelques mois, sans que le premier eût une désignation régulière. M<sup>r</sup> Ducos de la Haillie s'en étonne et va jusqu'à y voir presque une déser tion. M<sup>r</sup> Albert Crémieux remet, avec exactitude, les choses au point : son client n'allait chez Lombard qu'à ses heures de loisir pour y suivre des cours d'infirmier. Pour son malheur, il y ap prit tout autre chose.

## MORT D'HENRI VAUGEUIS

M. Henri Vaugeois, fondateur et directeur politique de l'Action française, vient de mourir d'une embolie au cœur. Il avait débuté dans l'enseignement et avait été professeur de philosophie au collège de Coulmiers, puis il vint à Paris, se lança dans la politique et, en 1889, au moment de l'affaire Dreyfus, fonda la Ligue de la Patrie française, avec MM. Jules Lemaitre, Léon de Montesquiou, Syveton, Maurice Barrès, etc.

Il créa ensuite l'Action française, organe du « nationalisme intégral ».

M. Henri Vaugeois laissa beaucoup d'amis et sera vivement regretté, non seulement dans son parti, mais par un grand nombre de ses confrères de la presse parisienne.

## Au Parlement

### Le matériel de guerre

Devant la commission de l'armée de la Chambre, M. Albert Thomas a fourni des renseignements sur la construction du matériel de guerre et la fabrication des projectiles, et sur les expériences en cours.

### Les marchés de l'Intendance

La commission du travail de la Chambre a entendu, hier, M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat de l'Intendance, sur la répartition des marchés.

M. Thierry a indiqué les mesures qu'il avait prises pour favoriser les œuvres philanthropiques.

Il a donné des explications sur l'atelier de coupe qui a été créé à Limoges.

### Pour les soldats de Salonique

Le comité parlementaire de la « Journée du Poilu » a décidé, hier, d'envoyer 100.000 francs au commandant en chef de l'armée d'Orient pour les soldats nécessiteux de ses ordres.

Le comité a pris connaissance des derniers résultats de cette « Journée ». Les fonds versés atteignent trois millions.

## LES TERRASSIERS S'AGITENT

Depuis quelque temps, les terrassiers syndiqués revendiquent un minimum de salaire de 10 francs par journée de travail de dix heures. Et déjà, dans divers chantiers, un certain nombre d'ouvriers se sont mis en grève.

LE PLUS EXQUIS  
DES DÉJEUNERS DU MATIN



**BANANIA**

USINE MODÈLE A COURMAYEUR (CÔTE-D'OR) - TEL. 594

## Les Spectacles

Cet après-midi :  
COMEDIE-FRANÇAISE. — 1 h. 30. — Andromaque ; Poil de Carotte.  
OPERA-COMIQUE. — 1 h. 30. — Werther ; Les Noces de Jeannette.  
ODÉON. — 2 h. — Le Lion amoureux.  
THEATRE-LYRIQUE. — 2 h. 15. — Rip.  
VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Variétés, Réjane, Palais Royal, Renaissance, Gaité, Théâtre Antoine, Châtelet, Apollo, Dejazet, Grand Guignol, Folies-Bergère, mêmes spectacles que le soir.

Ce soir :  
COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — La Paix chez soi ; la Figurate.  
ODÉON. — 8 h. — Le Lion Amoureux.  
OPERA-COMIQUE. — Relâche.  
GYMNASE. — 9 h. — Le Rubicon.  
VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Maciste.  
THEATRE-SARAH-BERNHARDT. — Relâche.  
GAIÉTÉ. — 8 h. 30. — Trois Femmes pour un mari.  
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — Le Petit Café.  
VARIÉTÉS. — 8 h. 30. — Le Dindon.  
PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — La femme nue.  
THEATRE ANTOINE. — 8 h. 30. — Nono.  
ATHÈNES. — Relâche.  
RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noces.  
CHATELET. — Relâche.  
NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30. — Ma Tante d'Honfleur.  
APOLLO. — 8 h. 15. — Mlle Boniface.  
MICHEL. — 8 h. 30. — L'Avion 253, etc.

FRANCON-LYRIQUE. — 8 h. 15. — Le Pré aux Clercs.  
FOLIES-BERGÈRE. — 8 h. 30. A la Parisienne !  
OLYMPIA. — 8 h. 30. — Marck et ses lions.  
CONCERT MAYOL. — 8 h. 15. — Mayol et sa troupe.  
ALHAMBRA. — 8 h. 30. — Attractions.  
CLUNY. — Clôture annuelle.  
CAPUCINES. — Relâche.  
DEJAZET. — 8 h. 30. — Panachot pendarme.  
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 45. — Nuit blanche ; Une rage d'amour ; Le Masque ; La Lanterne.  
SCALA. — 8 h. 30. — C'est Maous Polipoil.  
GAIÉTÉ-ROCHOUART. — Non ? Si... (revue).  
ELYSEES. — A 3 h. et à 8 h. 15. — On en met ! (Drame).  
LA-TA-CIAN. — 8 h. 30. — Lycée de jeunes Filles.  
EUROPÉEN. — 8 h. 30. — La nuit de noces du poilu.  
THEATRE DES DEUX-MASQUES. — Relâche pour répétitions.  
LE PIER QUI CHANTE. — Casino de PARIS et NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. Attractions.  
OMNIA Pathé. — Pendant la bataille. Les Mysteres. La goëlette « La Panthère ». Actual. militaires.  
Electric Palace, 5, bd des Italiens. — Vues militaires. Charlot ministre par amour. Comique américain.

## VARICES

immédiatement et radicalement soulagées par le port régulier des Bas élastiques de V.A. CLAVERIE, Fabricant, 234, Faubourg Saint-Martin, PARIS. Lisez l'intéressante Notice sur les Varices, envoyée gratuitement sur demande, ainsi que la façon de prendre les mesures et tous renseignements désirés.

Les Buffetements  
**Jamet-Buttereau sont les mieux organisés pour vous apprendre chez vous ou sur place : Comptabilité, Sténo, etc.**  
Paris, 96, R. Rivoli. — HOMMES ET DAMES.  
NANDY, 20, Faub. St-Jean, BORDEAUX, 67, Cours Pasteur

JEUNE FILLE sérieuse, très au courant commerce, demandée emploi caissière, vendeuse ou gérante. — Ecr. : Leroy, 5, rue du Docteur Poqueux, XXV.

## Urétrites PAGEOL

Guérit vite et radicalement  
SUPPRIME TOUTE DOULEUR

## MESTRE & BLATGÉ

46, Avenue de la Grande-Armée  
PARIS

### Pompes Anglaises "TORPEDO" avec manomètre

Corps en tube cuivre étiré verni, poignée en bois à pattes pliantes, raccord caoutchouc anglais.

Hauteur totale : 60 centimètres.  
Diamètre : 29 millimètres

PRIX actuel de détail  
27 fr. 30

Le gérant : ANTOINE KLEVENBERG,  
Imprimerie WELLSOFF et ROCHÉ  
16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.